

che à en préserver les fidèles confiés à leurs soins. Nous allons, dans cette Lettre, les signaler à votre sérieuse attention.

§ II. DE LA PRÉPARATION ÉLOIGNÉE A LA MORT.

Comme rien ne nous est plus nécessaire que de bien mourir, l'Eglise, dans sa sollicitude maternelle, n'omet aucun soin, pour y préparer ses enfants, pendant tout le temps qu'ils demeurent voyageurs sur cette terre de larmes et de misère. Il est en effet facile de se convaincre que cette bonne mère n'a pour but, dans tous ses exercices religieux, que de les éloigner du mal et de leur faire pratiquer le bien. Or, c'est en cela que consiste essentiellement la bonne vie ; et cette bonne vie est une préparation continuelle à la bonne mort, qui est le couronnement de l'accomplissement fidèle des Commandements de Dieu et de l'Eglise. Heureux donc ceux qui vivent tous les jours, comme si tous les jours ils devaient mourir, puisque l'Esprit Saint nous déclare qu'ils ne pécheront pas. *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.*

§ III. DE LA PRÉPARATION PROCHAINE A LA MORT.

Mais c'est surtout lorsque ses enfants arrivent au moment suprême que l'Eglise redouble de soin et de vigilance, pour les préparer à paraître devant le souverain Juge, dans cet état de justice qui leur obtienne une sentence favorable. Vous pourrez vous en convaincre vous-mêmes en donnant une attention sérieuse aux règles qu'elle a tracées, dans son Rituel, sous l'inspiration du St. Esprit, pour apprendre aux pasteurs comment ils devaient assister leurs frères à la mort.

Elle recommande d'abord à chacun d'eux de se bien pénétrer de l'importance qu'il y a pour lui de donner tous ses soins aux malades, en l'avertissant que c'est là un de ses principaux devoirs. *Meminisse debet (Parochus) non postremas esse muneris sui partes ægrotantium curam habere.*